

# — INVITATION —

## \*\*Les Déjeuners-causeries de l'IMAQ\*\*



Collectivement, les membres de l'IMAQ recourent à une telle variété de formations académiques, d'expertises et d'expériences professionnelles que la mise en commun de cette richesse représente une ressource inestimable de co-développement et de co-perfectionnement.

En vous inscrivant aux activités de ce projet, vous aurez l'occasion de vous faire entretenir de divers sujets rattachés au thème de la prévention et du règlement des différends. Suite à une présentation succincte du sujet par le conférencier, la formule du déjeuner-causerie laissera place, dans une atmosphère détendue et conviviale, à une période de questions, d'échanges d'informations ou de partage de pratiques professionnelles.



Pour paraphraser les anglo-saxons:  
***C'est notre tasse de thé café***

### **TITRE : VERS UNE PRISE EN CHARGE PARITAIRE DE LA PRÉVENTION DES CONFLITS**

**CONFÉRENCIÈRE :** Bachelière en relations industrielles ayant effectué des études de deuxième cycle en *prévention et gestion de la santé et sécurité au travail*, étudiante au PRD de l'Université de Sherbrooke, auteure collaborant à la revue RPRD et membre de l'IMAQ, Louise Piché agit comme conseillère en relations de travail à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu depuis 2002 après être intervenue dans divers milieux de travail du secteur industriel au monde municipal.

**SUJET TRAITÉ :** Louise Piché a fait de la promotion d'une responsabilité partagée entre tous les intervenants son cheval de bataille en ce qui a trait à la gestion des risques en matière de climat de travail et son impact sur la santé mentale. Elle a développé une approche de résolution de conflits structurée afin de favoriser une réelle prise en charge conjointe calquée sur le modèle de la prévention en santé et sécurité au travail. Cette démarche, expérimentée avec le syndicat des pompiers de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, implique un changement de culture et demeure donc évolutive.

**DATE :** 28 janvier 2009  
**HORAIRE :** 7h30 Arrivée  
7h45 Conférence  
8h30 Période de questions et d'échanges  
9h00/9h30 Fin de l'activité

**LIEU :** Club St-Denis, 257, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Salon "10")

**STATIONNEMENT :** Service valet obligatoire au Club St-Denis (places limitées)

**INSCRIPTIONS :** (nombre de participants limité — date limite: vendredi, le 23 janvier 2009)

**Coût:** **Membres**..... 25 \$ (taxes incluses)      TPS : 141180976 RT  
**Non-membres**..... 40 \$ (taxes incluses)      TVQ : 1015607121

Veuillez réserver votre place par fax ou courriel et faire suivre votre paiement par chèque à l'ordre de: Institut de médiation et d'arbitrage du Québec, C.P. 874, Succursale B, Montréal (Québec) H3B 3K5

### **J'assisterai au déjeuner-conférence**

**Nom:** \_\_\_\_\_ **Tél.:** \_\_\_\_\_

#### **Pour information :**

**Lucie Bolduc** Téléphone: (514) 282-3327 Fax : (514) 282-2214  
Courriel : [lbolduc@imaq.org](mailto:lbolduc@imaq.org)

